

## “Innover et entreprendre en Cœur d’Hérault”

*Innovation, transition écologique et valorisation des richesses et savoir-faire locaux, leviers pour le développement économique et la création d’emplois en Cœur d’Hérault.*

### 1) Innovation, levier de développement économique et de création d’emplois durables

#### Orientation générale :

Développer une culture de l’innovation et créer des conditions favorables à l’innovation dans les entreprises et les organisations, quelque soit leur forme, au service du développement économique et de la création d’emplois durables.

#### Objectifs :

**1.1 Favoriser le développement d’une culture de l’innovation au sens large** (innovation organisationnelle, gouvernance sociétale, territoriale, financière, combinatoire, technologique de produits / de procédés / de services, ...) **par des actions de diffusion, de détection, de communication, de sensibilisation et de formation.**

**1.2 Soutenir les projets innovants et/ou expérimentaux**, à travers des aides : aux études préalables, aux actions de recherche-développement, aux études de marché, aux investissements productifs/ de commercialisation/ de formation, à la création ou à l’implantation d’entreprises innovantes / au développement d’un nouveau service sur le territoire...

**1.3 Favoriser les échanges entre acteurs économiques et leur structuration** (réseaux, « clusters », partenariats, stratégies d’alliance d’entreprises...), les **synergies** en matière de compétences et de savoir-faire par **filières** ou en inter-filières **et accompagner la mutation des modèles économiques** de certains services ou/et activités (agriculture, environnement, associations culturelles, métiers d’art, tourisme, services, santé/bien-être, ...)

**1.4 Renforcer l’ingénierie locale et les outils d’accompagnement à l’innovation et au développement économique** : compléter et innover sur les dispositifs de financement et de mobilisation de l’épargne (fonds de dotation, micro-crédit, mécénat, financement participatif, monnaie locale...), mobilisation des ressources extérieures (centres de transfert, laboratoire de recherche-développement, en expertise et/ou en formation continue...)

#### Types d’actions :

- *Actions de sensibilisation, de diffusion locale des pratiques innovantes (organisation d’évènements type « start-up »...), de mise en relation avec les spécialistes régionaux de l’innovation (centre de transfert, laboratoires de recherche...) et de développement des échanges entre entreprises*
- *Actions de formations-développement pour développer les capacités d’innovation des acteurs et stimuler*
- *Appui aux démarches collectives, à la structuration de réseaux, de grappes d’entreprises, de micro-filières, ou de « clusters »*
- *Appui aux projets de mutualisation de moyens, de services ou de données.*
- *Appui au rapprochement entre laboratoires de recherches et entreprises locales*
- *Appui à l’innovation dans les formes d’entreprise et de création d’emploi (Economie sociale et solidaire, pluri-activité, temps partiel,...) et aux outils permettant la création d’emplois pérennes, qualifiés, sécurisés et mutualisés par filières ou en inter-filières (Groupements d’employeurs...)*
- *Actions innovantes d’amélioration de la prise en charge des personnes âgées ou en situation de handicap (exemple : Autonobus, service itinérant pour l’information et la prévention des difficultés d’autonomie et le maintien à domicile proposé par le Pôle Autonomie et Santé de Lattes...)*
- *Actions innovantes de coopération entre les professionnels de santé ou d’accas aux droits ou soins (exemple : espace numérique partagé, télémédecine ...)*
- ...

## 2) Transition énergétique et écologique, vers une économie de la croissance verte, facteur d'économie des ressources et de cohésion sociale

### Orientation générale :

Accompagner les acteurs et le territoire vers la transition post-carbone et favoriser une économie locale de la croissance verte, créatrice d'emplois pérennes et d'avenir.

### Objectifs :

**2.1 Sensibiliser, informer et promouvoir la transition énergétique et écologique** (précarité énergétique, habitat...) et en faveur de la réduction des impacts sur la santé et la biodiversité (habitat indigne, risques liés aux pesticides, qualité de l'air extérieur et intérieur...) auprès et avec tous les acteurs et habitants du territoire.

**2.2 Accompagner la transition dans les filières économiques locales** (construction, mobilité, agriculture durable locale (HVE), économies d'énergie, production d'énergies renouvelables, ressources & environnement...) **par la professionnalisation des acteurs**

**2.3 Soutenir les projets collectifs inscrits dans les filières de la croissance verte, la transition post-carbone, l'économie des ressources et les circuits courts** : énergies citoyennes, habitats écologiques et éco-hameaux/quartiers, programme de rénovations énergétiques des centres bourgs, mobilités douces, croissance verte, les circuits courts alimentaires/achat local...

**2.4 Soutenir les projets et démarches des acteurs économiques** favorisant la transition et la préservation des ressources (eau, espace naturels/terres agricoles, déchets, énergie, matières premières) **par des aides au conseil ou des aides à l'investissement**

### Types d'actions :

- *Sensibilisation et information du public*
- *Animation et mise en œuvre d'actions « Plan Climat Energie Territorial » / SCOT*
- *Formation-action aux pratiques agroécologiques préservant l'eau, la biodiversité et les paysages*
- *Formation et qualification des professionnels du bâtiment (éco-artisan, qualibat...)*
- *Création d'espaces de coworking et de télétravail*
- *Création de solutions innovantes pour une mobilité plus durable : plate forme de mobilité, de covoiturage*
- *Appui aux Ecofestivals (plus largement ouvrir aux éco-événements ? Evènements sportifs, culturels...)*
- *Réalisation d'études santé-environnement et définition de programmes d'actions (formation, sensibilisation...), identification de l'habitat indigne...*
- ...

### 3) Valorisation des richesses et des savoir-faire du Cœur d'Hérault, sources de développement et de rayonnement du territoire

#### Orientation générale :

Soutenir les démarches de labellisation, d'inscription et de qualité existants et reconnus et contribuant au rayonnement du territoire afin d'optimiser leurs retombées économiques.

#### Objectifs :

**3.1 Accompagner et valoriser les démarches de qualité à l'échelle du territoire** (label Grand Sites, Ville et métiers d'art, Vignoble et découverte, Pays d'art et d'histoire, charte paysagère et architecturale, Causses et Cévennes...) par la sensibilisation et la professionnalisation des acteurs

**3.2 Préserver et mettre en valeur des patrimoines naturels ou culturels inscrits dans une démarche de labellisation** reconnue ou dans une stratégie de valorisation d'échelle intercommunale ou intercommunautaire contribuant à la valorisation des filières économiques locales (viticulture, élevage, tourisme...)

**3.3 Promouvoir et augmenter la visibilité de l'excellence culturelle, paysagère, patrimoniale et des savoir-faire du territoire par le soutien aux actions collectives** de communication, évènementiels, aide à la mise en marché, participation à des salons professionnels

**3.4 Soutenir le développement de prestations, de services et d'hébergements touristiques correspondant aux nouvelles attentes des clientèles** (tourisme durable, habitats écologiques, lieux insolites, originaux et confortables (glamping, ...), par des aides à l'investissement, aux prestations de conseils architectural et à l'intégration paysagère.

#### Types d'actions :

- Soutien de la stratégie agritouristique dans le cadre du label « Vignoble et Découverte »,
  - Actions de communication et de promotion de l'offre vigneronne et des patrimoines viti-culturels
  - Définition et appui à l'organisation d'événements prioritaires pour rendre la destination plus visible et plus lisible,
  - Création de produits oenotouristique et agritouristique innovant et d'excellence
  - Organisation de dégustations dans des sites d'exception, définition de circuits de panoramas sur les vignes, création d'outils d'interprétation du patrimoine,
  - Mise en œuvre des actions de communication et de promotion de l'offre vigneronne et des patrimoines viti-culturels
- Appui aux actions visant l'amélioration de la visibilité de la destination sur internet et les réseaux sociaux par la réalisation d'un portail de destination ou d'applications mobiles.
- Appui au tourisme numérique : l'usage (prestataires) et l'accès au numérique (visiteurs) au service du tourisme
- Aide aux stratégies de communication et de commercialisation des activités de pleine nature (APN) en dans le cadre d'un « Pôle nature » ; actions de coopération avec d'autres territoires régionaux
- Appui à la promotion de la filière « métiers d'art » dans le cadre des labels « Villes et métiers d'art »
- Participation à la coordination des projets et initiatives touristiques à l'échelle du Cœur d'Hérault, au développement des échanges, réseaux et actions pour favoriser la qualité des projets
- Appui à la qualification de l'offre et structurer les filières : mise en réseau, sensibilisation et accompagnement des professionnels vers des démarches qualité reconnues (Qualité Hérault, Sud de France...)
- Appui à l'animation du réseau de partenaires sur le territoire par l'organisation de rencontres inter-filières, éductours, temps d'échange d'informations et d'expériences.
- Soutien à la structuration de l'offre en animations et en événements contribuant à créer des liens entre prestataires, résidents permanents de proximité et clientèles touristiques
- Accompagnement des démarches visant l'implication des habitants du territoire afin qu'ils deviennent des ambassadeurs du territoire et s'approprient leur patrimoine, par la réalisation de supports de communication alternatifs, originaux et l'initiation de démarches participatives.
- ...

